# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : No 72 rue de Chartres.

NOUVELLES-ORLEANS.
DIMANCHE, 3 OCTOBRE 1886.


## AVORTON, MAIS GRINCHEUX !

Le lièvre, lui-même, est un animal dangereux si on le pousse à bout, ou.... si on en a trop mangé ; ne soyons donc pas surpris outre mesure de la crânerie accidentelle de Gavieux, si peu crâne d'ordinaire, qu'il passe sa vie à collectionner des gifles d'un côté et des coups de pied du côté opposé.

Jamais mari, au dire du voisinage, n'a été autant battu par sa femme que Gavieux l'a été par la sienne ; elle l'a élevé, il y a deux ans, à la dignité de veuf ; de sorte que, depuis cette époque, il est débarrassé des sévices quotidiens sur lesquels il pouvait compter, et n'a plus à empocher que les calottes dont le hasard rend ses amis et connaissances si prodigues envers lui, comme, d'ailleurs, envers tous les avortons grincheux.

Donc Gavieux était ces deux choses, tout à-l'heure, et il ne reste plus qu'à faire connaître ce qui l'amène devant le commissaire de police comme plaignant contre une espèce de colosse, nommé Robillon, homme doux et inoffensif, comme la plupart des colosses : la bête à bon Dieu, comme on dit ; de son état, fort de la Halle.

Le Commissaire (à Gavieux)—Dites ce dont vous vous plaignez !

Gavieux—Je me plains que cet être formidable m'a presque assommé d'un coup de poing, que le sang m'a parti du nez, qu'on aurait dit qu'on venait d'égorger un bœuf.

Le Commissaire—Il ne vous a pas porté ce coup de poing sans motif.

Gavieux—C'est venu après autre chose.

Le Commissaire—Quelle autre chose ?

Gavieux—D'une chose dont monsieur n'est mêlé et que ça ne le regardait pas, qui est venue que j'avais ma bonne dans cette poche-là, un instant avant ; pensant que c'était un jeune homme qui était là près de moi....

Le Commissaire—Oh oela !

Gavieux—Dans la foule.

Le Commissaire—Quelle foule !

Gavieux—La foule pour monter dans l'omnibus ; alors, ayant senti comme un mouvement du côté de ma poche, je me fouille....

Le Commissaire—Votre bourse n'était plus à sa place ?

Gavieux—Non, je n'avais plus que la place de la bourse dans ma poche.

Le Commissaire—Mais quel rapport cela a-t-il avec l'inculpé ?

Gavieux—Le rapport que croyant que le jeune homme était un pick-pocket, je l'empoigne au collet.

Le Commissaire—Sans vous assurer que c'était votre voleur !

L'Inculpé—Et justement ce n'était pas lui ; le jeune homme, qui était un petit et gros comme rien du tout, bien plus que monsieur qui est un moucheron, comme vous voyez.... jetait des cris, vu que l'autre lui asséquait des coups de poing plein figure.

Gavieux—C'est lui qui avait commencé par me tiche un coup de l'anse.

L'Inculpé (surpris) — Un coup de lance !

Gavieux—Oui, oui, un gros panier qu'il avait et qu'il m'en a fichu un coup de l'anse.

L'Inculpé—Pour se débarrasser de vous.

Gavieux—C'est donc de la part cet homme énorme m'a tombé dessus.

L'Inculpé—Où j'ai pas comme ça ; je vous ai d'abord retiré tout doucement de sur le petit jeune homme qui a retourné ses poches, et qui avait en tout 7 sous ; alors je vous ai dit que vous faisiez le crâne avec qu'qu'un de moins fort que vous. La-dessus, mon commissaire, il m'appelle espèce de bœuf, de rhinocéros. Je me suis contenté de hausser les épaules et de lui défendre de toucher au petit jeune homme ; mais il voulait courir après pour se jeter dessus ; je prends par le bras et il ne pouvait plus bouger ; il avait beau tirer.... si bien que ça faisait rire la société et que ça l'embêtait ferme de voir qu'on se foutait de lui ; voilà-t-il pas qu'il me donne des coups de pied sur les os des jambes ; ma foi je lui ai posé la main sur la tête sans intention de lui faire du mal....

Gavieux—Une main comme ça, on peut la voir, c'est comme un pied.

L'Inculpé—On nous a donc amenés ici, dont ayant rencontré sur chemin quelqu'un qui le connaît, la personne nous a dit que ça n'était pas étonnant qu'il ait reçu quelque chose, vu qu'il ne fait que ça, par son insolence envers tout le monde.

Le Commissaire—C'est entendu.

L'Inculpé — Et encore qu'après ses mallionnêtetés à mon égard, je lui ai dit de me demander pardon, alors qu'aurait été fait là, il n'a pas voulu.

Gavieux—Me mettre à vos genoux, comme une jarretière.

Le commissaire, jugeant qu'il y a en cas de légitime défense, renvoie le brave colosse à ses occupations.

## UN MONSIEUR QUI AIME SES AISES.

Sans aller jusqu'à prendre comme modèle Sardanapale (d'abord ça ruvienderait très cher), le goût du confortable et de toutes les douceurs de la vie, est chose bien excusable, car nous ignorons quelles joies nous attendent dans l'autre, et, comme dit une chanson philosophique :

X l'incertain qu'un autre sacrifice
X'nous an mieux vécu quand il faudra mourir.

Cette chanson est du temps de M. Dubiquet, et il a dû la connaître ; pour sûr il en applique les théories à son profit.

Si encore son bien-être était limité, comme la liberté individuelle qui s'arrête là où elle gênerait celle d'autrui, il n'y aurait pas le plus petit mot à dire ; mais il est à remarquer que les gens qui aiment leurs aises, les prennent sans s'occuper de ceux qu'ils incommodent. Tel est M. Dubiquet, maréchal de literie, de sorte que lorsqu'il tombe sur un bonhomme aussi peu endurant que l'est M. Foureau, il doit se mettre sur le dos des affaires fort désagréables, comme qui dirait la gêne qu'il a reçue dudit monsieur pas comme.

Ceci ayant eu lieu dans un restaurant, quelques consommateurs, prévoyant une rixe, se levèrent pour s'interposer ; mais cette bonne pensée fut inutile, l'ami de confortable, pourvoyi par son adversaire, ayant jugé prudent d'assurer ses derrières en jetant des chaises dans les jambes de celui-ci ; après quoi il exécuta une retraite savante aux tirailles la galerie rassurée.

En sortant du restaurant, le brave Dubiquet alla raconter son aventure à son commissaire, suivi de près, d'ailleurs, par M. Foureau, désireux d'expliquer la cause de son acte de violence.

—Monsieur, dit le plaignant, je dois, avant tout, dire que le sieur Foureau m'a offert un cartel : je lui ai répondu que j'avais refusé mieux que lui : un capitaine de cuirassiers ! voulant ainsi....

Le Commissaire—Tout cela est inutile ; arrivez aux faits.

M. Dubiquet—C'était pour vous dire, monsieur le commissaire, la confiance que j'ai dans votre justice et....

Le Commissaire—Bien, bien ; dites ce dont vous vous plaignez.

M. Dubiquet—Mais, monsieur, je me plains d'avoir été brutalement frappé par monsieur, devant de nombreuses personnes occupées à prendre leur nourriture.

Le Commissaire—Frappé à propos de quoi ? On ne frappe pas les gens sans motifs.

M. Foureau—Monsieur m'a traité de goujat et m'a donné un démenti.

Le Commissaire (au plaignant)—Vous l'avez traité de goujat ?

M. Dubiquet—Je vous dirai comme vous me faites l'honneur de me dire de la voie de fait : On ne traite pas quelqu'un de goujat sans motif !

Le Commissaire—Eh bien, quel était le motif ?

M. Dubiquet—Le motif que monsieur ne peut rien endurer ; il était assis à ma table où nous n'étions que nous deux...

Le Commissaire—Vous êtes donc ensemble ? Vous vous connaissez donc ?

M. Foureau—Nous nous sommes connus, dans la garde nationale, à l'époque du siège ; je me trouvais au restaurant, le garçon me dit : "Voilà une place !" Je m'y suis assis et nous avons causé comme des gens qui se connaissent un peu.

Le Commissaire—Bien. (A M. Dubiquet) : continuez !

M. Dubiquet—Alors j'ai accroché mon paletot derrière monsieur, et il prétendait en être gêné.

M. Foureau—Il me frottait la tête, c'était fort désagréable, j'ai prié monsieur de l'accrocher ailleurs, mais il était attablé en face d'un excellent aloyau, il lui aurait fallu se déranger ; il a refusé ; et puis il allongeait ses jambes dans les miennes, pour s'étaler ; bref, impatienté, j'ai jeté son paletot à terre et j'ai repoussé ses jambes.

Le Commissaire—De là le mot de goujat ; il a eu tort de vous l'adresser ; mais vous avez eu tort, à votre tour, de le frapper.

M. Foureau—Mais, monsieur le commissaire, le soufflet n'est venu qu'en réponse à un démenti grossier. Vous ne connaissez pas M. Dubiquet ; je le connais, moi ; nous étions souvent de garde ensemble et il était la risée de tout le poste : c'était un pantonflard.

Le Commissaire—Qu'est-ce que c'est que cela ?

M. Foureau—Au poste, il apportait ses pantouffles et son bonnet de coton ; il fallait le voir surtout quand on devait faire une sortie ; ça lui valait une purgation ; alors il n'y avait pas moyen de le faire venir. Et un homme entier ! Ainsi le démenti qui lui a valu la gifle, est la conséquence de son caractère entier ; il a beau s'apercevoir qu'il s'est trompé, quand il a dit une chose, il ne veut pas en démordre.

M. Dubiquet—C'était de la raiponce.

M. Foureau—Vous entendez, monsieur le commissaire, il persiste ; eh bien non, monsieur Dubiquet, c'était de la mâche ; le garçon du restaurant vous l'a dit, le patron vous l'a dit, tout le monde vous l'a dit.

M. Dubiquet—C'était de la raiponce.

Le Commissaire—Le démenti a donc été donné à propos d'une salade !

M. Foureau—Oui, monsieur ; une salade servie à monsieur : Je lui dis : "Voilà de belle mâche." Il me répond : "C'est de la raiponce."

M. Dubiquet—C'est vrai.

M. Foureau—C'était de la mâche !

Le Commissaire—Voyons ! ne recommençons pas la discussion.

M. Foureau—Vous avez raison, monsieur le commissaire ; je n'aurais pas le dernier ; bref, c'est à propos de cela que monsieur, vexé de ce que tout le monde lui donnait tort, m'a dit que j'en avais menti ; ma foi, je n'ai pas été maître de moi.

Le Commissaire (à M. Dubiquet)—Citez directement monsieur en police correctionnelle, si bon vous semble ; mais je ne saisirai par le parquet.

M. Dubiquet—Comment, vous ne....

Le Commissaire—Citez directement et retirez-vous !

Et voilà comment, la plupart du temps, les discussions ne reposent que sur un malentendu, car enfin *mâche* est aussi une *réponse*, et les Anglais l'auraient probablement faite au général Cambronne, s'ils avaient connu les finesses de la langue française.

## 102 ANS.

—Il existe un pensionnat de l'asile de Ville-Evrard, un vieillard, M. Renaudin, qui est né à Metz, le 5 janvier 1785, et qui a, par conséquent, près de 102 ans.

M. Renaudin n'a jamais été malade de sa vie et n'a pas la plus petite infirmité ; il se sert de lunettes pour lire son journal, mais seulement depuis quelques années, et il se rase encore de tout seul.

Il a la physionomie d'un vieux militaire. Il était d'ailleurs vétérinaire militaire sous Napoléon Ier et a fait avec lui, en cette qualité, la campagne d'Allemagne en 1813, assistant aux batailles de Lutzen, de Bautzen, de Dresde et de Leipsic. Il était également à Waterloo en 1815. Ses souvenirs sont très précis, sa mémoire est excellente, et pas le moindre événement marquant de sa vie ne lui échappe.

Il connaît très bien M. Chevreul et lui a écrit tout récemment, à l'occasion des fêtes données en son honneur, pour joindre ses félicitations à toutes celles qu'il a reçues. Il y a plus de trois quarts de siècle que M. Renaudin connaît M. Chevreul ; son frère, le docteur Renaudin, était médecin adjoint au docteur Ferrus, l'éminent aliéniste, et c'est par son frère qu'il fut mis en relations avec M. Chevreul.

M. Renaudin est seul ou presque seul aujourd'hui. sa femme est morte en 1862, et il n'a plus qu'une fille, très âgée, qui vit loin de lui. Toute son affection se concentre sur un petit chat qu'il a élevé, qu'il ne quitte pas d'un instant et qu'il gave toute la journée de sucreries et de gâteaux.

A l'encontre de M. Chevreul, M. Renaudin aime bien le vin, et, dit-il : "Je bois encore ma bouteille de bon vin dans ma journée." Ayant appris que M. Chevreul avait bu du champagne au banquet de l'Hôtel de Ville : "Il ne manquerait plus que Chevreul commence à se griser maintenant, ce serait du joli !" s'écria-t-il.

M. Renaudin n'a jamais mangé de viande ; il se nourrit de légumes, de salades, de biscuits. Il se couche vers dix heures après son repas du soir, et se lève à quatre heures du matin en été, un peu plus tard en hiver, et il est toujours de bonne humeur.

Le gouvernement lui sert chaque année une pension de retraite de 1,500 fr., depuis 1845.

Un chimiste a proposé de faire de Paris une vaste glacière, rien qu'avec une eau d'arrosage de sa composition.

Interrogé sur l'accueil fait à cette proposition, un fonctionnaire a répondu qu'elle avait été repoussée au premier examen, à vue de nez.

—A vue de nez ?

—Par oraison des femmes de cerveau.

## Au théâtre, en septembre, à Paris :

—Quelques jolies femmes, voyez donc, au balcon et dans les loges.

—En effet ; mais trop de corsages montants ; il n'y a même que cela.

—Sans doute. Les Parisiennes qui savent s'habiller vous diront qu'il fait encore trop chaud pour se décoleter.

## Comment la violette est devenue bonne-Partiste.

Le 15 août est, en France, un jour où l'on ne peut avoir du goût pour les violettes et se mettre à sa boutonnière sans être suspect de bonapartisme. L'application de la politique à la botanique produit de ces absurdités. On sera peut-être curieux de savoir comment l'une des plus aimées de nos fleurs est devenue l'emblème d'un parti. Voici le récit que nous avons découvert à ce sujet dans une brochure parue en 1815 sous le titre copieux : *Défense du peuple français contre ses accusateurs, tant français qu'étrangers, appuyée de pièces extraites de la correspondance de l'ex-monarque, suivie de l'anecdote qui fit de la violette un signe de ralliement*, par l'auteur du *Précis historique sur Napoléon*.

La thèse de l'auteur était assez originale. Il prêchait l'apaisement et la concorde en disant : "Un homme d'un fatal génie nous a longtemps égarés ; nous reconnaissons notre égarement, n'en parlons désormais que pour être en garde contre ceux qui voudraient agir en son nom, et oublions tout ce qu'il a passé depuis vingt-cinq ans. "Comme l'annonçait son titre, il terminait par l'anecdote suivante :

Je terminerai cet opuscule par quelques particularités encore inconnues du public sur les causes qui firent de la violette un signe de ralliement au parti du souverain de l'île d'Elbe. On a forgé, sur le nom de cette fleur, une conspiration dont tous les éléments sont faux. Le hasard seul fit de la violette un signe de reconnaissance. Voici le fait tel qu'il s'est passé ; je le tiens des personnes mêmes :

Trois jours avant son départ pour l'île d'Elbe, Buonaparte, accompagné du duc de Bassano et du général Bertrand, se promenait dans le jardin de Fontainebleau ; le prince était encore incertain s'il devait paisiblement se rendre dans son exil. Le duc de Bassano lui prouvait qu'il n'était plus temps pour reculer. Vivement affecté des objections de son secrétaire, Napoléon marchait toujours et ne sonnait mot : Il n'avait rien à répondre ; il cherchait, au contraire, quelque distraction à l'embarras qu'il éprouvait. Il voit à côté de lui un joli enfant de trois à quatre ans, qui ensillait des violettes dont il avait déjà fait un petit bouquet.

"Mon ami, lui dit le prince, veux-tu me donner ton bouquet ?—Sire, je le veux bien, répondit le jeune garçon, en le lui présentant avec une grâce infinie." Bonaparte reçut le bouquet, embrassa l'enfant, qu'il reconnut pour être celui d'un des employés du château, et continua sa promenade. Après quelques minutes de silence : "Eh bien ! messieurs, dit-il à ses confidents, que pensez-vous de cet enfant ? Le hasard de cette rencontre est selon moi, un avis secret d'imiter cette fleur de modeste apparence ; oui, messieurs, désormais des violettes seront l'emblème de mes désirs.—Sire, lui répondit Bertrand, j'aime à croire, pour la gloire de Votre Majesté, que ce sentiment ne durera pas plus que la fleur qui l'a fait naître." Le prince n'écouta rien et rentra chez lui.

Le lendemain, on le vit se promener dans le jardin avec un petit bouquet de violettes à la bouche, quelquefois à la main. Arrivé près d'une plate-bande, il se mit à cueillir de ces fleurs ; elles étaient assez rares en cet endroit ; le nommé Chouchou, grenadier de sa garde, alors en sentinelle, lui dit : "Sire, dans un an, vous en cueillerez plus à votre aise, elles seront plus touffues." Buonaparte, extrêmement étonné, le regarde. "Tu crois donc que dans un an je serai ici ?—Pourquoi pas plutôt, au moins nous l'espérons.—Soldat, tu ne sais donc pas que je pars après-demain pour l'île d'Elbe ?—Votre Majesté va laisser passer l'orage.—Tes camarades pensent ils comme toi ?—Presque tous.—Qu'ils le disent, je ne le dirai pas. Après la faction, va trouver Bertrand, il te remettra vingt napoléons, mais garde le secret."

Chouchou, resté au corps de garde, fit observer à ses camarades que depuis deux jours l'empereur se promenait avec un bouquet de violettes à la main. "Eh bien ! maintenant, il faudra tous le nommer, entre nous, le père la Violette." En effet, depuis ce jour, toutes les troupes, dans l'intimité des chambrées, ne désignèrent plus Napoléon que sous le nom du père la Violette. Ce secret perça insensiblement dans le public, et dans la saison des violettes, les partisans de l'ex-monarque portèrent tous cette fleur, ou à la boutonnière, ou à la bouche ; ce fut à cette marque qu'ils se reconnurent.

MME EUGÉNIE DOCHE.—M. Roger de Beauvoir continue, dans le *Figaro*, ses portraits des Diapazons ; dernièrement, c'était l'histoire de Mme Eugénie Doche qu'il nous présentait, et il ajoutait à son article le portrait suivant par Alexandre Dumas :

"Mme Doche a incarné le rôle de telle façon que son nom est à jamais inséparable du titre de la pièce. Il fallait toute la distinction, toute la grâce, toute la fantaisie qu'elle a montrées sans effort pour que le type difficile et rare de Marguerite Gautier fut accepté sans discussion. Rien qu'en voyant paraître l'actrice, le spectateur s'est senti prêt à vouloir pardonner à l'héroïne. Je ne crois pas qu'une autre personne, à quelque théâtre qu'elle appartint et quelque talent qu'elle eût, aurait pu, comme elle, réunir toutes les sympathies autour de cette nouvelle création.

Gaieté fine, élégante, nerveuse, abandon familier, câlinerie mélancolique, dévouement, passion, résignation, douleur, extase, sérénité, pudeur dans la mort, rien ne lui a manqué, sans compter la jeunesse, l'éclat, la beauté, le bon goût devaient compléter le rôle et qui en sont le corps et la plastique indispensables. Il n'y a pas en un conseil à lui donner, pas une observation à lui faire ; c'est au point qu'en jouant le rôle de cette façon elle avait l'air de l'avoir écrit. Une pareille artiste n'est plus un interprète, c'est un collaborateur."

Mme Doche méritait bien l'éloge, car Alexandre Dumas ne les prodiguait pas. L'artiste est maintenant retirée dans un appartement de la rue Picot.

GERMANISATION. — Le gouvernement allemand prend des mesures pour hâter la germanisation de celles de ses provinces qui contiennent des éléments étrangers. Le ministre de l'instruction vient d'adresser aux autorités académiques des diverses provinces une circulaire leur enjoignant de ne sonner la direction et l'enseignement dans les écoles primaires qu'à des maîtres sachant parler et écrire parfaitement l'allemand. Ces prescriptions visent principalement les provinces orientales de la Prusse, la Pologne et la Silésie.

## Au Casino.

Un joueur à un autre :

—Prêtez-moi donc un louis ?

—Impossible. Et ne voyez dans mon refus qu'un fétiche.

—Il ?

—L'an dernier encore, j'ai prêté un louis à quelqu'un ; et, à partir de ce moment-là, j'ai perdu tout le temps.

—Eh bien ?.... prêtez m'en deux !

Pensée tintamaresque :

"Il y a un endroit où jamais une femme ne se trouve mal. C'est devant son miroir."

## Les projectiles des fusils de précision.

Un professeur de médecine de la Faculté d'Amsterdam, M. Gori, s'adresse en ce moment à toutes les Académies et à tous les gouvernements pour appeler leur attention sur les terribles effets traumatiques des projectiles lancés par les fusils de précision dont sont aujourd'hui pourvus les soldats de toutes les armées du monde civilisé. L'éminent praticien—ils la *Liberté*—fait remarquer avec raison que c'est une anomalie que de prohiber les balles explosibles et d'en employer normalement d'autre qui deviennent de fait explosibles par suite de la roideur de leur trajectoire, et produisent une dilacération des tissus et des chairs analogue à celle qui peut résulter de l'explosion d'un petit projectile.

Il demande donc que les balles en plomb soient remplacées par des balles en cuivre qui frapperaient sans s'aplatir et sans se diviser, ou que l'on revête les balles de plomb d'une enveloppe en métal dur. Si cette solution n'est pas admise, M. Gori demande que, tout au moins, on réduise le diamètre des balles, de façon à ce que celles-ci ne puissent passé depuis vingt-cinq ans. "Comme d'annoncé, son titre, il terminait par l'anecdote suivante :

Le terminerai cet opuscule par quelques particularités encore inconnues du public sur les causes qui firent de la violette un signe de ralliement au parti du souverain de l'île d'Elbe. On a forgé, sur le nom de cette fleur, une conspiration dont tous les éléments sont faux. Le hasard seul fit de la violette un signe de reconnaissance. Voici le fait tel qu'il s'est passé ; je le tiens des personnes mêmes :

Trois jours avant son départ pour l'île d'Elbe, Buonaparte, accompagné du duc de Bassano et du général Bertrand, se promenait dans le jardin de Fontainebleau ; le prince était encore incertain s'il devait paisiblement se rendre dans son exil. Le duc de Bassano lui prouvait qu'il n'était plus temps pour reculer. Vivement affecté des objections de son secrétaire, Napoléon marchait toujours et ne sonnait mot : Il n'avait rien à répondre ; il cherchait, au contraire, quelque distraction à l'embarras qu'il éprouvait. Il voit à côté de lui un joli enfant de trois à quatre ans, qui ensillait des violettes dont il avait déjà fait un petit bouquet.

"Mon ami, lui dit le prince, veux-tu me donner ton bouquet ?—Sire, je le veux bien, répondit le jeune garçon, en le lui présentant avec une grâce infinie." Bonaparte reçut le bouquet, embrassa l'enfant, qu'il reconnut pour être celui d'un des employés du château, et continua sa promenade. Après quelques minutes de silence : "Eh bien ! messieurs, dit-il à ses confidents, que pensez-vous de cet enfant ? Le hasard de cette rencontre est selon moi, un avis secret d'imiter cette fleur de modeste apparence ; oui, messieurs, désormais des violettes seront l'emblème de mes désirs.—Sire, lui répondit Bertrand, j'aime à croire, pour la gloire de Votre Majesté, que ce sentiment ne durera pas plus que la fleur qui l'a fait naître." Le prince n'écouta rien et rentra chez lui.

Le lendemain, on le vit se promener dans le jardin avec un petit bouquet de violettes à la bouche, quelquefois à la main. Arrivé près d'une plate-bande, il se mit à cueillir de ces fleurs ; elles étaient assez rares en cet endroit ; le nommé Chouchou, grenadier de sa garde, alors en sentinelle, lui dit : "Sire, dans un an, vous en cueillerez plus à votre aise, elles seront plus touffues." Buonaparte, extrêmement étonné, le regarde. "Tu crois donc que dans un an je serai ici ?—Pourquoi pas plutôt, au moins nous l'espérons.—Soldat, tu ne sais donc pas que je pars après-demain pour l'île d'Elbe ?—Votre Majesté va laisser passer l'orage.—Tes camarades pensent ils comme toi ?—Presque tous.—Qu'ils le disent, je ne le dirai pas. Après la faction, va trouver Bertrand, il te remettra vingt napoléons, mais garde le secret."

Chouchou, resté au corps de garde, fit observer à ses camarades que depuis deux jours l'empereur se promenait avec un bouquet de violettes à la main. "Eh bien ! maintenant, il faudra tous le nommer, entre nous, le père la Violette." En effet, depuis ce jour, toutes les troupes, dans l'intimité des chambrées, ne désignèrent plus Napoléon que sous le nom du père la Violette. Ce secret perça insensiblement dans le public, et dans la saison des violettes, les partisans de l'ex-monarque portèrent tous cette fleur, ou à la boutonnière, ou à la bouche ; ce fut à cette marque qu'ils se reconnurent.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE.—A propos des récents événements de Bulgarie, M. Sigismond Lecroix, dans le *Radical* de Paris, écrit :

"La politique extérieure de l'Angleterre n'a pas cessé, depuis le commencement de ce siècle, d'être inspirée et déterminée par la plus mesquine jalousie à l'égard de la France. C'est l'Angleterre qui, par crainte d'un accroissement de prestige et de puissance pour la France, a empêché la guerre de Crimée d'aboutir à sa conclusion logique : la reconstitution de la Pologne indépendante ; c'est l'Angleterre qui, en 1859, a arrêté le développement de l'unité italienne, c'est elle qui, après avoir poussé l'empire au Mexique, l'y a abandonné ; c'est elle encore qui, en 1870, a assisté sans sourciller à l'écrasement de son allié ; c'est elle enfin qui, depuis 1870, n'a cessé d'intriguer contre la France partout où, à tort ou à raison, la France a jugé à propos de porter son drapeau. A Madagascar, ce sont les Anglais, non les Hovas, que notre protectorat rencontre comme adversaires."

—Comment pouvez-vous, par cette température étouffante, demandant-on à un confrère, tartinambaudier tant que ça sur la politique européenne ?

—Oh ! je ne traite que les questions relatives à la Russie.

—Je comprends : un pays froid !

ORIGINE DES NOMS DE FAMILLE. — A la dernière séance de l'Académie des sciences morales et politiques, de Paris, M. Casati a fait une intéressante communication sur l'origine des noms de famille :

Les inscriptions funéraires découvertes en Etrurie donnent à penser que l'usage des noms de famille a pris naissance dans cette région, d'où il s'est répandu chez les Romains et plus tard chez les Italiens.

M. Casati a cité un certain nombre de familles étrusques qui se sont perpétuées à Rome, telles que les familles Pompônia, Allia, celles des Tarquins, des Porsenna, des Nolumni qui ont laissé un tombeau si remarquable au Palazzone. Il est de toute évidence, suivant M. Casati, que la parenté de ces noms avec ceux que l'on trouve dans les inscriptions funéraires de l'Etrurie, implique l'antériorité indiscutable de ceux-ci. Il ne serait pas plus logique de soutenir que les noms romains les ont précédés, que de chercher dans les dernières actes du dix-septième siècle l'origine des dénominations répétées sous Charlemagne.

FIGURE BIEN CONNUE A PARIS.—Une figure bien connue de Parisiens vient de disparaît avec Ernest Verdier, l'un des propriétaires de la Maison Dorée, qui est mort, récemment, à l'âge de soixante six ans.

M. Ernesto Verdier a vu, pendant quarante-cinq années consécutives, défiler toutes les personnalités mondaines, toutes les célébrités de la littérature et des arts, dans ce restaurant que son père avait fondé en 1841 sur l'emplacement du "boulevard de Gand", à l'angle de la rue Laffitte et du boulevard des Italiens.

La Maison Dorée fut, dès sa fondation, le grand rendez-vous de toutes les élégances.

Elle se trouvait d'ailleurs au centre même de la vie brillante et bruyante, en face du Jockey-Club, situé alors dans la rue du Gramont ; au seuil même de la salle Favart et de l'Opéra de la rue Le Peletier, elle remplaça bientôt le vieux "Café de Paris", le premier café de Paris qui ait eu la bienheureuse idée d'offrir au public des déjeuners à la fourchette et qui "gouverna les hommes" en leur donnant à boire et à manger.

M. Ernest Verdier est mort dans sa propriété de Pierrefonds, où il vivait très retiré depuis quelques mois, laissant la direction de sa maison à son frère Charles.

UN CHEF-D'ŒUVRE.—C'est l'opéra français, qui possède ce bijou chanté ainsi par un radasteur du *Figaro* :

"Est-il d'une grande pureté d'origine ? Assurément non, mais il est de ces roturiers intelligents dont Gondinet, le conteur aimable chiens, composa son équipage de chambre au chambellan d'un grand comme un grand loup dont il la robe ; mais quel œil ! quelles dents blanches ! Quelle bons sentiments honnêtes dans cet œil ainsi cette tourné version nulle ! Il est très agréable à voir, dans de ce brave et digne chien s'appelle Ferdinand Cantru ; il m'a remis en carte pendant que Thom—j'avais oublié de vous dire le nom de mon héros—faisait l'admiration des spectateurs de la jetée. Ce chien était comme de tout le monde, il n'y avait que moi qui ne lui avais pas encore été présenté. O mon Thom ! j'envie tout maître dont tu caresses les mains et dont tu flattes l'orgueil ! Thom porte un collier deux médailles de sauvetage ; il a sauvé deux jeunes gens en noyant, l'un à Dieppe et l'autre à Paris. Le ministre l'a décoré. Thom fut le fils d'une chienne qui sauva tout un équipage en détresse, qui ramena à terre, l'un après les autres, une douzaine de marins. Thom resta dans l'eau des heures entières ; on voit sa belle tête et ses yeux brillants comme des diamants noirs ; il va chercher dans l'eau toutes qu'on veut, il retrouve, au milieu de mille autres galets, un galet qu'on lui jette.—Il n'y a qu'un inconvénient : il est gênant à promener à l'heure du bain. Avec ses ardeurs de sauvetage, dès qu'il aperçoit un baigneur en une baignoise, il se précipite pour les ramener à terre, et comme il n'est pas toujours compris et qu'on lui résiste, il revient parfois avec un fond de pantalon et des reproches."

PETIT COURRIER DE VENISE.—Don Carlos vient de rentrer dans le magnifique palais Lorédan, sur le *Canal Grande*.

—C'est Venise que Meissonier a choisie pour son séjour d'été.

Le matin, il peint à Saint Marc. Son installation est des plus sommaires. Il s'assoit à califourchon sur une chaise, au pied d'un pilier, sa boîte de couleurs à portée de sa main.

Il veut de terminer ainsi l'esquisse d'un coin de la chapelle de la Madone, l'une des nombreux joyaux de la basilique.

PLUS OU MOINS AUTHENTIQUE.—Un souvenir plus ou moins authentique de la carrière diplomatique du prince de Bismarck :

Arrivé au poste de ministre de Prusse près la Confédération à Francfort, il s'installa dans une maison qui n'avait pas de sonnette correspondant avec l'étage inférieur, où logeait son domestique.

—Il faut établir une sonnerie, dit le prince au propriétaire.

—Cela n'entre pas dans les conditions du bail. Vous pouvez l'établir à vos frais.

—Bien ; je m'arrangerai, répliqua le locataire.

Le lendemain, le propriétaire, qui logeait dans la même maison, entend un coup de pistolet parti de l'appartement du prince de Bismarck. Il accourt et trouve son locataire en train de recharger son arme.

—Ne vous dérangez pas, dit celui-ci ; c'est pour appeler mon domestique. A défaut de sonnerie j'emploierai désormais de moyen pour le faire venir.

Et le propriétaire fut ainsi forcé d'établir la sonnerie réclamée.

## BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 2 octobre 1886

COMPTOIRE D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

| | Echanges. | Balances. |
|---|---|---|
| Jusqu'cet octobre semaine | $1,182,769 00 | $182,174 00 |
| Même temps la semaine dernière. | 776,212 00 | 127,678 00 |

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (etats-unis) au pair
(trade dollars) 70c

MONNAIE ETRANGERE.

| | | |
|---|---|---|
| Dollar mexicain | 74½ | |
| Pièces de 5 francs | 80 | |
| Pièces de 20 francs | 3,80 | 3,90 |
| Souverains | 4,80 | 4,90 |
| Pièces de 10 thalers | 7,50 | |
| Doubles espagnols | 15,40 | |
| Doublons patriotes | 15,35 | |
| Doubles mexicains | 15,40 | |
| Pièces de 20 mexicaines | 19,40 | 19,40 |
| Or de l'Amérique du Sud | 90c | par pce |
| 20 marks prussiennes | 4,60 | 4,75 |
| Or de la Californie | 7 à 9 | 90 par |
| Or américain, poids léger | 95 | 97 |
| Or américain, poids utile | 5 00 d'escompte | |

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans — L'argent continue à être en active demande et fort.

Prêts sur demande : aux banques — à 8 pour cent, en dehors des banques, 7 à — pour cent.

Les taux d'escompte par ce nom : comme suit.

Papier de commerce exceptionnel, 7 pour cent

| | | |
|---|---|---|
| Prêts sur garanties collatérales | 6 à 8 | — |
| Hypothèques à 1 an | 7 à 8 | — |

New York—Taux de l'argent, à — à ½.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 3 à 3½ p. cent, 100 15/16, argent en lingots, 44 à 44½ d. à 44a. 132½.

Paris—Rentes 82.50.

CHANGE.

REICHMARKS—Commercial

Le STERLING est stable.

Le Commerce de savre Allemagne ..... 479 à 479½

Traites de banques ..... nom.

Le FRANC est stable.

Le Commerce de savre Londres ..... 5 27½ à 5 26½

Traites de banques ..... nom.

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Traites de commerce à $1 75 à 1 50 d'escompte.

Traites de banques 75c d'escompte.

Les banques tirent des chèques au pair pour la taxe de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau à 11 A. M.

$5 000 Louisiana 4's ..... 78½
20 000 ..... do ..... 78½
3 000 ..... do ..... 78⅞

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes de N. O. Stock Exchange.

| Banques. | Valeur au pair de | Offre de Demande. |
|---|---|---|
| Canal & Banking Co | 100 | 130½ ..... |
| Citizens | 100 | ..... |
| Germania National | 100 | ..... |
| Germania Savings | 100 | 140 ..... |
| Hibernia National | 100 | 145 ..... |
| Louisiana National | 100 | 115 ..... |
| Marine Life Savings | 100 | 114½ 117 |
| Mutual National | 100 | ..... |
| U S National | 100 | 142 ..... |
| People's | 50 | 54½ 55 |
| State National | 100 | 90 ..... |
| Union National | 100 | 104 105 |
| Whitney National | 100 | ..... |
| Compagnies d'assurance. | | |
| Crescent Fire | 100 | ..... |
| Factors and Traders Ins | 100 | 60 ..... |
| Firemen's | 50 | ..... 65½ |
| Germania Fire Ins | 100 | 123 ..... |
| Hibernia Ins | 100 | 90 ..... 100 |
| Home Ins | 100 | 72 ..... |
| Louisiana Ins | 100 | ..... 105 |
| Lafayette | 50 | 66 ..... 70 |
| Mercantile Mutual | 100 | 82 ..... 85 |
| Mechanics' and Traders | 100 | 105½ 108½ |
| N Orleans Ins As | 20 | 19½ ..... |
| N Orleans Ins Co | 50 | 82½ ..... 40½ |
| People's Ins | 50 | ..... |
| Sun Mutual Insurance | 100 | ..... 129 |
| Southern Ins Co | 100 | 89 ..... 92 |
| Crescent | 100 | 123 ..... |
| Chemins de fer urbains. | | |
| Carrollton | 100 | ..... 95 |
| Crescent City | 100 | 54½ ..... |
| Canal and Claiborne | 100 | ..... |
| New Orleans City | 50 | ..... |
| Orleans | 50 | 38 ..... |
| St-Charles Street | 50 | 64 ..... |
| Actions diverses. | | |
| Louisiana Navigation Co | 100 | 27½ 30 |
| Un Bank Building | 100 | ..... |
| Jefferson City Gas Light | 100 | ..... |
| Louisiana Ice Man'f'g Co | 50 | 9 ..... 12 |
| Mississippi Co | 100 | ..... |
| La Oil Co | 100 | ..... |
| Metairie Cemetery Ass | 100 | ..... |
| Louisiana Sugar Refining | 100 | 94 ..... 98½ |
| N O Waterworks Co | 100 | 60½ ..... 62½ |
| Planters' Crescent Oil Co | 100 | ..... |
| Sugar Shell Co | 100 | 52 ..... 55 |
| Sugar Mfg & Export Co | 100 | ..... |
| Southwestern Brush Elec | 100 | ..... |
| Bds Union | 100 | 65 ..... 78½ |
| Bons d'Etat. | | |
| Louisiana 4's | | 78½ ..... 78½ |
| Three (Baby bonds) | | 40 ..... 47½ |
| Bons de ville. | | |
| Premiums | | 101½ ..... 101½ |
| Premium draw number | | ..... |
| Privilege on Premiums | | ..... |
| Consolidated 6's | | 106 ..... 107 |
| Consolidated Extended | | ..... |
| Crescent | | 137½ ..... |
| Extended 8's | | ..... |
| Railroad | | ..... |
| Waterworks | | ..... |
| Parks | | ..... |
| City 6 00 certificates | | 102 ..... 104½ |
| City 6 00 Gas for